

ORDRE DU JOUR	 <p>ÉCOLE D'APPLICATION PAUL BERT 4 place Quincaille 62000 Arras Tél 03 21 71 49 52 fax 03 62 02 29 52 @ ecolepaulbertarras@orange.fr</p>	<p align="center">Conseil d'école du 17 / 03 / 15</p>
Accueil	<p>Le président de séance souhaite la bienvenue à tous, excuse les personnes qui n'ont pas pu se libérer (Mme Gourlain, Mme Lejeune, M. Boukarabila et M. Renard). Il est demandé si des remarques sont à faire sur le compte rendu du premier conseil d'école. Aucune remarque n'est suggérée.</p>	
Questions des pa- rents	<p><u>Question concernant le temps scolaire :</u> <i>Y a-t-il une prévention réalisée auprès des enfants, concernant des thématiques comme le harcèlement, le respect ?</i> <u>Réponse :</u> Conformément à ce qui avait été évoqué lors du premier conseil d'école, des moments de sensibilisation ont été menés dans chaque classe autour de ces préoccupations. D'une part en exploitant systématiquement collectivement en classe (par un moment d'échanges et de rappels des règles de comportements) des situations qui auparavant étaient traitées plutôt de manière individuelle ; et d'autre part en formalisant des moments d'enseignement par le biais de matériels adaptés (albums, textes, jeux) ou des programmes officiels (instruction civique et sciences notamment). Pour les situations de harcèlement, le directeur rappelle qu'une information institutionnelle avait été menée en 2013 autour de cette thématique et de la gestion de ces situations. Aucune situation de harcèlement n'est avérée à ce jour dans notre établissement, mais si un cas survenait, les personnels auraient à se référer au protocole strict qui nous est fixé.</p> <p><u>Question concernant le temps périscolaire :</u> <i>Un enfant se serait blessé et a dû être suturé pendant le temps de cantine. S'agit-il d'un défaut de surveillance ?</i> <u>Réponse :</u> La référente pour les temps périscolaires donne des informations générales sur le taux d'encadrement du midi et sur l'accident. Il s'agit de la chute d'un élève descendant des marches, ce qui permet d'écarter les problèmes de surveillance.</p> <p><u>Question pour la mairie :</u> <i>Quelle est la programmation et le calendrier des travaux prévus pour l'école Paul Bert ? Quand les travaux de réaménagement/réfection des locaux TAP ces travaux vont être entrepris ? Quelles sont les mesures prises pour éviter/limiter les risques par rapport à la présence des enfants pendant ces travaux ?</i> <u>Réponse :</u> Monsieur le Conseiller municipal nous informe que les principes de budgétisation interdisent de programmer de tels investissements de façon pluriannuelle (vote annuel du budget). Néanmoins les travaux concernant les locaux TAP ont été programmés fin mars et les salles seront de nouveau disponibles le 07 avril. Les bilans de sécurités (amiante etc.) ont été effectués. Les précautions sécuritaires seront prises et ajustées par le directeur d'école.</p> <p><u>Question annexe :</u> <i>que pense le Conseil des photos scolaires, qui semblent cette année peu adaptées pour les élèves les plus âgés ?</i> Les avis sont partagés, mais il est vrai que pour la première fois certains échos négatifs ont été retournés : photos plus proches du moment de décontraction que du « souvenir d'école », assemblage numérique parfois déroutant (tailles des personnes), et mise en scène plutôt maternelle qu'élémentaire. Le directeur en fera l'écho auprès du photographe.</p>	
Informa- tions sur les tra- vaux en cours et réalisés	<p><u>Les points positifs :</u> travaux réalisés depuis la rentrée</p> <ul style="list-style-type: none"> • les aménagements de la cour ont été partiellement réalisés, • le revêtement de la cour a été sécurisé, • la rénovation d'une classe (rez-de-chaussée du bâtiment A) a commencé. <p><u>Les points en suspens :</u> travaux et aménagements non réalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'installation de portes anti-panique aux sorties communes (recommandation commission de sécurité octobre 2013), • la dépose des systèmes d'alarme obsolètes (recommandation commission de sécurité octobre 2013), • la sécurisation du dernier escalier du préau, • la réfection de la casquette (fuite de gouttière), • le complément d'aménagement de la cour (mobilier de plein air), • la pose d'étagères dans la salle des maîtres, • sécurisation des armoires ou nouvelles armoires dans les salles partagées avec les TAP. 	

	<p><u>Les points préoccupants : travaux demandés de longue date et toujours pas réalisés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • la réfection de la façade du bâtiment A et des coursives du bâtiment A • rénovation de la dernière salle de classe du bâtiment A • rénovation des coursives du bâtiment B • mise en service de l'internet dans le bâtiment B (très rarement fonctionnel)
Informations sur les actions pédagogiques	<p><u>Les déroulements de scolarité.</u> Afin de laisser le temps pour la présentation du projet d'école, il est demandé seulement aux deux classes qui nourrissaient des inquiétudes en début d'année, de faire le point désormais. Les inquiétudes ne sont pas réellement soulevées, car certains progrès sensibles sont appréciés mais se révèlent fugaces. Ainsi pour une des classes est toujours déploré chez une majorité d'élèves le manque de rigueur, d'appétence pour les savoirs, de sérieux et de régularité dans le travail de classe et de maison (apprentissage des leçons). Beaucoup font preuve d'une grande immaturité au point qu'ils paraissent très peu concernés par leur scolarité ; et sans une vigilance extrême, leurs résultats seraient réellement préoccupants. Pour l'autre classe, les constats sont proches, même si le nombre d'élèves concernés semble moins important, et si certains moments laissent espérer des évolutions plus sensibles d'ici la fin d'année. Toutes les autres classes restent sur leurs impressions positives de début d'année.</p> <p><u>Présentation du nouveau projet d'école.</u> Le nouveau projet d'école fait l'objet d'une présentation complète au Conseil.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les constats qui ont déterminé les 3 axes principaux, sont rappelés. • Les objectifs prioritaires et les neuf actions qui s'y réfèrent sont dévoilés. Une action est succinctement présentée à titre d'exemple. NB : Certaines actions innovantes feront l'objet de compléments détaillés lors d'un prochain conseil d'école. Les membres du Conseil sont sollicités afin de recueillir des questions, mais aucune question ne sera formulée. <p>Le Conseil d'école valide le nouveau Projet d'école par l'unanimité des voix exprimées (NB: une abstention). Une présentation synthétique du projet d'école sera mis en ligne dès que possible.</p>
Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Informations sur la coopérative scolaire</u> : le secrétaire de l'association rappelle l'objet de l'Association coopérative Paul Bert « Cette association a pour but de faciliter, par l'organisation, le financement, ou l'achat de matériels, la mise en œuvre d'activités éducatives et pédagogiques, à destination des élèves de la communauté éducative de l'école d'application Paul Bert d'Arras ». Il procède à la présentation du rapport financier par le trésorier : présentation des charges (débits) et produits (crédits) principaux. Les postes de charges concernent exclusivement les sorties et activités éducatives, les achats de matériels durables, et les ajustements pour certains matériels scolaires et consommables. Les postes de crédits sont les cotisations des parents, les subventions de la municipalité, les subventions de l'Amicale et la vente des photos scolaires. Le solde s'établit au 10 mars 2015 à 1406,15 €. Il est précisé que ces informations annuelles seront désormais données lors du premier Conseil d'école, afin que les comptes puissent apparaître en année scolaire révolue, et non en milieu d'année comme actuellement. Le solde actuel de la coopérative s'élève à 1400€ environ. • <u>Projets spécifiques</u> : quelques projets sont présentés, l'un concernera tous les CM2. Ils auront la chance d'aller visiter l'Assemblée nationale en juin. Deux projets « objectifs nature » sont également présentés. Ils concernent quatre classes : CP, CP/CE2, et les deux CE1. Le bilan de la classe de neige sera présenté au dernier Conseil d'école (elle se déroule encore au moment du Conseil).
La vie de l'Amicale Paul Bert	<ul style="list-style-type: none"> • Le président de l'Amicale Paul Bert évoque le très bon bilan financier du marché de Noël avec des bénéficiaires très appréciables (plus de 700€). • La prochaine action concernera incessamment la vente de chocolats de Pâques (grilles). • La fête de fin d'année mobilisera ensuite toutes les énergies (première réunion jeudi 26 mars 18h) • Les dépenses prochaines concerneront les sorties scolaires de fin d'années. Certaines destinations sont déjà prévues ou envisagées : CM2 Paris, CM1 Azincourt, CE2 et CP Asnapio, CE1 Forêt de Raismes.
Clôture	L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil est clos à 20h.